

# SAMUDRA

Supplément SIEM REAP


COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PÊCHE

## Aujourd'hui

- Séance inaugurale
- Etudes de cas par pays
  - Philippines
  - Cambodge
  - Thaïlande
  - Indonésie
  - Inde
  - Bangladesh
- Groupes de discussion
- Dîner réception

## En bref

Malgré tout leur intérêt, les ateliers et conférences peuvent fatiguer l'attention des plus déterminés. Espérons que cela n'arrivera pas ici. Pour vous aider à garder à l'esprit le programme, et pour aiguïser votre appétit, voici le premier numéro de SAMUDRA Spécial Siem Reap qui va parler du déroulement de l'Atelier et du Symposium.

Nous souhaitons qu'il soit aussi un moyen pour chacun de partager ses expériences, ses idées, ses opinions. Si vous voulez contribuer à son contenu, parlez-en à quelqu'un de l'équipe SAMUDRA. Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'expriment pas nécessairement les positions officielles de l'ICSF. 

# Som Svakum !

*Bienvenue au Cambodge, bienvenue à Siem Reap, bienvenue à l'Atelier et au Symposium de l'ICSF consacrés aux communautés de petits pêcheurs et à la gestion des pêches en Asie*



Partout en Asie, des millions de gens vivent de la pêche. Ce secteur d'activité est une source essentielle d'emplois, de revenus, de devises. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sur les 47,6 millions de gens qui, de par le monde, ont une activité de pêche ou de pisciculture à plein temps ou, le plus souvent, à temps partiel, 42,3 millions d'entre eux (soit 89 %) sont en Asie. La majorité sont de petits artisans qui vivent fort modestement des ressources de la côte et des cours d'eau.

Afin qu'ils puissent continuer d'accéder à la ressource dont ils dépendent, il faut donc maintenir et protéger les droits de ces petits pêcheurs et de leurs communautés sur terre et en mer, notamment leurs droits de propriété ou d'usage sur leurs lieux de vie traditionnels au bord de la mer. Cela a toujours été une préoccupation de tous les événements organisés par l'ICSF, et c'est également le point essentiel de l'Atelier et du Symposium de Siem Reap.

L'atelier de trois jours destiné aux pêcheurs, aux Ong, aux chercheurs et militants de la région Asie sera donc suivi d'un symposium de deux jours auquel ont été invités des décideurs politiques, des représentants d'organisations nationales et internationales.

L'Atelier et le Symposium s'attacheront spécifiquement à :

- Analyser la pratique des modes de gestion traditionnels et modernes fondés sur des droits, voir dans quelle mesure ils sont adaptés au contexte asiatique ;
- Contribuer à l'amélioration globale de la gestion des pêches en encourageant l'instauration d'une pêche artisanale responsable et en renforçant les droits des communautés de petits pêcheurs ;
- Réclamer des politiques qui reconnaissent officiellement les droits des populations de petits pêcheurs sur l'espace littoral et sur les ressources

dont elles ont traditionnellement l'usage.

Voici ce que nous espérons de l'Atelier et du Symposium :

- Documenter, rendre plus visibles les systèmes communautaires traditionnels de gestion des pêches qui subsistent en Asie, et mieux comprendre leur adéquation à la gestion des pêches d'aujourd'hui ;
- Documenter, rendre plus visibles les problèmes auxquels sont confrontées les communautés de

(...suite p 3)

## Sommaire

Histoire .....	2
Sigles .....	2
Cambodge .....	3
Siem Reap .....	4
Quelques mots de khmer .....	4



## Les concessions de pêche au Cambodge

On dit que le système des concessions (les lots) a été instauré au XIX<sup>ème</sup> siècle, à partir du Traité de Protectorat de 1863, sous le règne du roi Norodom et dans un esprit féodal. Les revenus ainsi récoltés servaient à payer les Français qui, de leur côté, empêchaient le Siam d'intervenir. Ce régime a été abandonné en 1884 à la suite d'une série de rébellions de paysans qui protestaient contre l'accaparement de leurs eaux communautaires. Le système a ensuite été modifié et fortement officialisé en 1908 dans le cadre du Protectorat français. Les Français ont nommé du personnel qualifié, imposé des mesures strictes de gestion et de conservation et même tenu compte dans une certaine mesure des intérêts des paysans. Notons que ces changements comportaient les cinq éléments suivants : définition des saisons de pêche, création de réserves, restrictions sur certains types d'équipement de pêche, droits d'accès relativement convenables pour les pêcheurs locaux (7 % des superficies totales des concessions), ouverture d'un institut de recherche de la pêche. Les recettes générées par ce système plus encadré ont servi jusqu'au début des années 1950 à développer les infrastructures (routes, chemin de fer) dans le pays. Après l'Indépendance, une loi sur la pêche est venue donner un nouveau cadre juridique à ce secteur.

Peu de temps après l'Indépendance, des tensions ont resurgi à propos du système des concessions. Les élites qui profitaient de la situation tentèrent de minimiser le problème, avec succès au début, mais le roi Norodom Sihanouk est parvenu à supprimer un certain nombre de ces concessions. Dans les années 1960, on entendait souvent parler de propriétaires ou de gérants de concessions tués dans des disputes

avec des officiels locaux ou des villageois. Il est probable que des éléments qui ont rejoint les Khmers Rouges y étaient pour quelque chose. En 1973, Lon Nol supprime toutes les concessions ; en 1975, à partir de l'arrivée au pouvoir des Khmers Rouges, les activités de pêche cessent en grande partie. Les nouveaux dirigeants obligent les gens à quitter les villages de pêcheurs et tentent de convertir les zones humides en rizières. Si la population, en particulier celle d'origine vietnamienne, a souffert, ce n'est pas le cas du poisson du lac Tonle Sap : sous le régime des Khmers rouges, les stocks ont été au plus haut.

Après la chute du régime en 1979, la pêche est réactivée par le nouveau gouvernement socialiste de la République Populaire du Kampuchéa soutenu par les Soviétiques. Conformément à leurs penchants idéologiques, ils essaient de donner un caractère plus social aux concessions en les attribuant à des groupes de solidarité appelés krom samaki nesat. La taxe était payée sous forme de poisson frais ou salé. Depuis plus d'un siècle, la population avait le droit de pêcher à peu près comme elle voulait. Et comme la pression sur la ressource avait été bien faible sous le régime des Khmers Rouges, il y avait plein de poissons. Beaucoup de gens, qui étaient de bons pêcheurs, sont alors arrivés du Vietnam.

Et beaucoup se sont installés sur les rives du lac Tonle Sap dans des villages flottants car ils n'avaient pas d'accès à terre. Vers le milieu des années 1980, alors que l'Union soviétique était en pleine déconfiture, le gouvernement a dû chercher de nouvelles sources de financement pour faire tourner le pays et contenter les cadres du parti. Pour cela, on a alors repensé au système des concessions de pêche.

(...suite p 3)

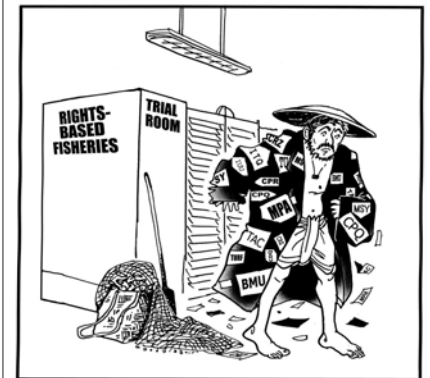
— Extrait de *Cambodia's Aquarian Reforms : the Emerging Challenges for Policy and Research*, de John Kurien, So Nam et Mao Sam Onn

## Sigles

### Droits de pêche Le jargon des sigles

Attention à ne pas tout mélanger !

BMU	comité de gestion de site dedébarquement
CDQ	quota de développement communautaire
CPR	droits de propriété collectifs
CRZ	zone côtière réglementée
DAP	dedicated access privilege
IFQ	quota de pêche individuel
ITQ/ QIT	quota individuel transférable
IVQ	quota individuel de navire
LAPP	programme d'accès limité privilegié




MBI	instruments/incitatifs fondés sur le marché
MPA/ BMU	comité de gestion de site de débarquement
CDQ	quota de développement communautaire
CPR	droits de propriété collectifs
CRZ	zone côtière réglementée
DAP	dedicated access privilege
IFQ	quota de pêche individuel
ITQ/ QIT	quota individuel transférable
IVQ	quota individuel de navire
LAPP	programme d'accès limité privilegié
MBI	instruments/incitatifs fondés sur le marché
MPA/ AMP	aire marine protégée
MSY	rendement maximal soutenable
MVQ	quota minimal viable
NTZ	zone de non prélèvement (appelée aussi parfois réserve marine)
SPA	sanctuaire marin

### Un site Web pour l'Atelier

Pour coïncider avec l'atelier en cours à Siem Reap, l'ICSF a ouvert sur son site des pages spéciales consacrées exclusivement aux thèmes débattus ici. Allez donc sur [www.icsf.net/icsf2006/jspFiles/rights/index.jsp](http://www.icsf.net/icsf2006/jspFiles/rights/index.jsp)


(Som Svakum... suite de p. 1)

pêcheurs, notamment en ce qui concerne leurs droits d'usage sur l'espace littoral ;

- Améliorer les capacités des communautés de pêcheurs et de leurs organisations à réclamer des politiques visant à garantir les droits de ces communautés sur leurs lieux de vie traditionnels au bord de la mer ;
- Améliorer les capacités des communautés de pêcheurs et de leurs organisations à réclamer des politiques visant à mettre en œuvre des systèmes de gestion du littoral et des pêches équitables et durables, adaptés à la fois au secteur artisanal et industriel dans le contexte asiatique ;
- Faire en sorte que les décideurs politiques acceptent les propositions exprimées par les communautés de pêcheurs et leurs organisations en matière de gestion du littoral et des ressources halieutiques 

(Un peu d'histoire.. suite de 2)

En 1987, le gouvernement cambodgien promulgue la Loi n° 33 relative à la gestion et l'administration des pêches, largement inspirée de la Loi de 1956 sur la pêche. La nouvelle législation concernait à la fois les pêcheries maritimes et les pêcheries continentales et a repris la notion de domaine public (propriété inaliénable de l'Etat) du droit français. Les pêches de capture continentales ont été classées en trois catégories : pêche à grande échelle (essentiellement les concessions qui sont mises aux enchères), également appelée pêche industrielle ; pêche moyenne (engins de capture : haveneau, senne, etc., avec permis), appelée également pêche d'entreprise ; pêche à petite échelle (engins passifs tels que palangre simple, épervier, petits filets maillants), aussi appelée pêche familiale.

Le sous-décret relatif à la gestion de la pêche communautaire de 2005 soulève à nouveau la question de la continuation du système des concessions. A en juger par le passé, l'affaire n'est pas close. 

## CAMBODGE: Informations générales

### Nom du pays :

Forme conventionnelle longue : Royaume du Cambodge  
Forme conventionnelle courte : Cambodge  
Forme locale longue : Preahreacheanachakr Kampuchea (prononciation phonétique)  
Forme locale courte : Kampuchea  
Anciennement : Royaume du Cambodge, République Khmer, Kampuchéa Démocratique, République Populaire du Kampuchéa, Etat du Cambodge  
**Type de gouvernement :** démocratie multipartite dans une monarchie constitutionnelle  
Capitale : Phnom Penh

### Littoral :

Mer territoriale : 12 milles nautiques  
Zone contigüe : 24 milles nautiques  
Zone économique exclusive : 200 milles nautiques  
Plateau continental : 200 milles nautiques

### Population


Groupes ethniques : Khmers 90%, Vietnamiens 5%, Chinois 1%, Autres 4%  
**Religions :** Bouddhistes Theravada 95%, autres 5%  
**Langue officielle :** khmer (95%)  
Autres langues : français, anglais  
Monnaie : Riel (US\$1 = 3,987 riels)

La plupart des Cambodgiens se considèrent comme des Khmers, descendants de l'Empire d'Angkor qui s'étendait sur une bonne partie de l'Asie du Sud-Est et atteignit son apogée entre le Xème et le XIIIème siècle. A la suite des attaques des Thaï et des Cham (venant du Vietnam actuel), l'Empire s'est affaibli et entre dans une longue période de déclin. En 1863, l'Empereur place le pays sous protectorat français. En 1887, le Cambodge devient une partie de l'Indochine. Le pays est occupé par les Japonais lors de la Seconde Guerre mondiale ; il retrouve sa pleine indépendance en 1953.

En avril 1975, au bout de cinq années de lutte, les Khmers Rouges s'emparent de Phnom Penh et font évacuer toutes les villes. Sous leur régime, dirigé par Pol Pot, plus de 1,5 million de Cambodgiens meurent, exécutés ou à la suite de privations et de travaux forcés. En 1978, des forces vietnamiennes repoussent les Khmers Rouges dans les zones rurales et occupent le pays pendant dix ans. La guerre civile dure près de treize ans. Les Accords de Paris en 1991

prévoient des élections démocratiques mais ces dispositions ne furent pas entièrement respectées par les Khmers Rouges.

Les élections de 1993, organisées sous l'égide des Nations unies, permettent d'instaurer une dose de normalité sous un gouvernement de coalition. En 1997, des combats entre factions rivales font tomber le premier gouvernement de coalition, mais en 1998 de nouvelles élections nationales débouchent sur un autre gouvernement de coalition et plus de stabilité politique.

Les derniers éléments des Khmers Rouges arrêtent les hostilités au début de l'année suivante. Certains de leurs leaders attendent maintenant d'être jugés pour crimes contre l'Humanité devant un tribunal organisé par les Nations unies. Les élections de 2003 ont été relativement paisibles ; il a fallu cependant une année de tractations entre les partis politiques pour que puisse se constituer un autre gouvernement de coalition. 

— D'après *The World Factbook*, avril 2007

## Siem Reap : une ville en plein essor

**T**raduit littéralement du khmer, Siem Reap signifie « le Siam vaincu », et commémore la victoire des Khmers sur le royaume voisin du Siam (Thaïlande). Aujourd'hui en guise d'envahisseurs, il s'agit seulement des hordes de touristes en route pour Angkor. L'ancien village de Siem Reap est devenu la ville du Cambodge où l'on construit le plus.

C'est la porte d'entrée vers le célèbre site d'Angkor et ses temples. C'est désormais une agglomération très animée, avec de nouveaux édifices, de nouveaux hôtels. Malgré les influences étrangères, ses habitants ont conservé une bonne part des traditions anciennes. C'est aussi la capitale de la province du même nom. Il y reste des exemples de l'architecture coloniale et chinoise dans le vieux quartier français et autour du vieux marché. En ville, on trouvera des spectacles de danse

Aspara, des boutiques d'objets d'artisanat et dans les environs des élevages de vers à soie, des rizières, des villages de pêcheurs et une réserve ornithologique près du grand lac de Tonle Sap.

La ville est en fait constituée d'un ensemble de petits villages installés le long de la rivière Siem Reap. Ils ont grandi autour des pagodes bouddhistes (Wats) qui s'échelonnent à distance presque égale au bord de la rivière, du Wat Preah En Kau Sei, au nord, au Wat Phnom Krom, au sud, là où le fleuve Siem Reap rencontre le lac Tonle Sap. Le centre de la ville se situe du côté de la rue Sivutha et du quartier de Psar Chas (Vieux Marché), avec des constructions de l'époque coloniale, des boutiques et magasins de toutes sortes. Le quartier de Wat Bo est maintenant plein de restaurants et de pensions de familles. Dans le quartier de Psar Leu, il y a de nombreux petits commerces locaux.



— d'après Wikipedia et Wikitravel

### Lingua franca

La grande majorité des Cambodgiens parlent le khmer, une langue du groupe Môn-Khmer qui a pour seule langue proche celle de la minorité Môn du Myanmar. Le khmer est apparenté de loin au Thaïlandais et à certains parlers indonésiens. On y trouve aussi des emprunts au vietnamien, au chinois, au pali, au français, à l'anglais. L'écriture ressemble au devanagari et rappelle, à première vue, le thaï

### Pour 3 dollars

Voici un certain nombre de choses qu'on peut se procurer pour 3 dollars à Siem Reap (suivant évidemment vos talents de négociateur) :

- 3 bouteilles de Beerlao
- 2 bols de soupe aux nouilles
- 3 journées de location de bicyclette
- 1 demi-journée de location de moto-dop (moto-taxi)

### Quelques mots de khmer

Bienvenue	Ça va
<i>Som Svakum</i>	<i>Khnhom Soksabay Chhea Te</i>
Salut	Merci
<i>Chhom Reap Suor/Suor Sdey</i>	<i>Or Kum</i>
Bonjour	De rien
<i>Arun Suor Sdey</i>	<i>Min Oy Te</i>
Bonne après-midi	OK
<i>Tivea Suor Sdey</i>	<i>Oth Banhha/Yol Prom</i>
Bonne soirée	Oui
<i>Sayon Suor Sdey</i>	<i>Bath (masculin)/Chass (féminin)</i>
Bonne nuit	Bien sûr
<i>Riet Trey Suor Sdey</i>	<i>Pit Chhea Ban</i>
Au revoir	Certainement
<i>Chhom Reap Lea</i>	<i>Bra Kot Nas</i>
Comment allez-vous ?	Une seconde/ un moment
<i>Teu Neak Soksabay Chhea Te ?</i>	<i>Som Cham Muoy Phlet</i>

## Allo, j'écoute !

### Secrétariat de la conférence :

Près de la grande salle de réunion  
Hôtel Preah Khan (poste 832)

### Enregistrement/Voyage :

Ranjana/Secrétariat de l'ICSF

### Hôtels :

Majestic Angkor Hotel  
National Road No. 6 (Airport Road)  
Krous Village,  
Commune de Svay Dang Kum  
Siem Reap, Royaume du Cambodge.  
Tél : (855) 63 969 682  
Fax : (855) 63 969 687/681  
Courriel : info@majesticangkor.com  
Site Web : www.majesticangkor.com

Preah Khan Hotel  
National Road No. 6 (Airport Road)  
Phum Grous, Sangat Svay  
Dong Kon, Siem Reap 17000  
Royaume du Cambodge  
Tél : (855) 637 66888  
Fax : (855) 637 66889  
Courriel :  
dinkeo@preahkhanhotel.com  
Site Web : www.preahkhanhotel.com

“

*...Là où il y a de l'eau,  
il y a du poisson. Si  
vous prenez soin de  
l'eau, le poisson  
prendra soin de vous...*

— Diction khmer

”

## Demain

- Comptes rendus des groupes
- Initiatives de gestion du littoral
- L'expérience de la Norvège

*Samudra Siem Reap spécial est un supplément préparé par l'équipe de SAMUDRA pour l'Atelier de l'ICSF sur le thème Affirmer ses droits, définir ses responsabilités - Points de vue des communautés de petits pêcheurs sur la gestion du littoral et des pêches en Asie*